

CUISEAUX

(Saône-et-Loire, ch.-l. de canton, arrond. de Louhans, 1 816 hab.)

Église paroissiale Saint-Thomas. Dans ses dernières volontés, la Marquise de Maillé a pris soin de spécifier que les subventions de la Sauvegarde de l'Art Français ne pourraient être attribuées qu'à des églises antérieures au XIX^e s. L'église paroissiale de Cuiseaux ayant été reconstruite entre les années 1867 et 1870, il n'est pas possible à notre Association de participer au très méritoire projet de restauration formé par le curé et la municipalité. Cependant, cette église possède un mobilier ancien d'une importance exceptionnelle aussi bien par le nombre (deux peintures sur bois, XV^e s. ; cinq statues et groupes sculptés, XV^e s. ; stalles du chœur, début du XVI^e s. ; chandelier pascal, bois sculpté, XVII^e s.) que par l'intérêt archéologique. Pour cette raison, la Sauvegarde de l'Art Français a donné une subvention de 10 000 F. qui pourrait servir à réviser l'installation électrique qui laisse actuellement à désirer au point de vue de la sécurité.

J.H.